

# La lettre du Boiron

N° 1 - Février 2006

## Editorial

Les analyses réalisées depuis 1996 ont montré que le Boiron de Morges connaît des problèmes récurrents de pollution par les produits phytosanitaires.

Avec l'introduction des PER, les agriculteurs ont déjà fait un effort important pour améliorer la situation. La mise en place d'une installation Epuwash à Denens constitue également un pas dans la bonne direction. Mais des problèmes subsistent encore et, d'entente avec la Confédération, il a été décidé de tester d'autres mesures agronomiques volontaires par le biais du Projet Boiron.

Les séances d'information ont montré que les agriculteurs sont sensibles à ce problème et prêts à s'engager pour améliorer la qualité des eaux du Boiron. Cet intérêt se concrétise depuis l'automne 2005 par la signature d'un grand nombre de contrats. Je ne peux que me réjouir de cette situation et je les encourage à continuer dans cette direction.

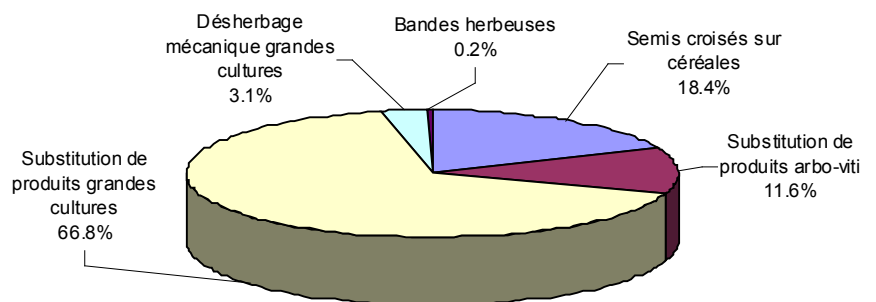
**Olivier Dunant**  
Chef du Service de  
l'Agriculture

## Bilan des mesures prises

Suite aux séances d'information du mois de juin et à la circulaire de juillet 2005, 32 agriculteurs se sont inscrits au projet Boiron l'année passée. A ce jour, 19 visites d'exploitation ont pu être effectuées, lesquelles ont débouché sur la signature de 19 conventions. Ces 19 premières conventions portent sur l'équipement de 19 pulvérisateurs et sur 255.5 ha de SAU (138 parcelles), ce qui représente 11% de la surface totale de la zone d'étude (2318 ha). Le graphique ci-dessous indique comment se

relativement important d'agriculteurs a opté pour des semis croisés sur céréales. Prévus initialement tous les 20 mètres, ces semis croisés pourront s'effectuer tous les 20 à 50 mètres, en fonction de la déclivité du terrain. Le choix de l'intervalle est laissé à la libre appréciation de l'agriculteur. Quant aux 19 pulvérisateurs équipés avec un bac d'eau claire, n'oublions pas qu'ils s'ajoutent aux 33 pulvérisateurs déjà équipés en 2004.

Globalement, les résultats de cette première campagne d'inscription sont donc très encourageants. Lors des visites d'exploitation,



répartissent les mesures de lutte contre la pollution diffuse. Parmi les mesures volontaires, c'est clairement la substitution de produits, notamment en grandes cultures, qui rencontre le plus de succès. A noter toutefois que ce sont principalement les exploitations de grandes cultures ou mixtes qui ont été visitées en priorité. Les autres exploitations inscrites en 2005, comptant une majorité de viticulteurs, seront visitées durant le premier trimestre 2006. Dans les parcelles travaillées dans le sens de la pente, un nombre

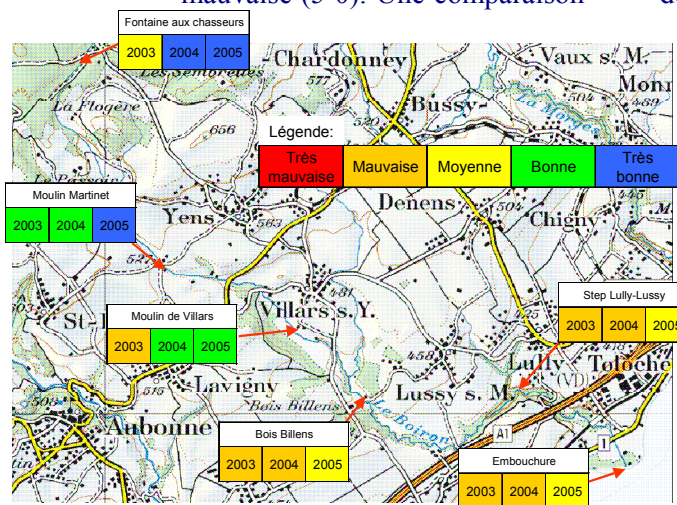
nous avons pu constater une grande ouverture de la part des agriculteurs. Les échanges de vues et d'expériences se sont avérés intéressants et constructifs. Cela est particulièrement important dans le cadre d'un projet pilote qui vise à tester et à affiner des mesures de protection. Le projet prévoit un taux de participation de 80% au terme des six premières années. Nous espérons que ces premières expériences positives inciteront de nouveaux agriculteurs à se joindre au projet dès 2006.

## Suivi biologique du Boiron

Le canton de Vaud dispose depuis 1989 d'un programme de surveillance de la qualité biologique des cours d'eau qui utilise les animaux de petite taille (larves d'insectes et autres invertébrés) vivant sur le fond des cours d'eau. Cette méthode se base sur la diversité et la sensibilité à la pollution des animaux trouvés. Cette faune subit tout au long de l'année les perturbations du milieu.

Un protocole standardisé permet d'obtenir une note variant de 0 à 20, indiquant la qualité biologique du site.

Ces notes sont réparties en cinq classes de qualité : très bonne (de 20 à 15), bonne (14-12), moyenne (11-10), mauvaise (9-6), très mauvaise (5-0). Une comparaison



sur plusieurs années permet d'interpréter plus finement une amélioration ou une dégradation de la qualité biologique.

En 2005, les résultats sont très bons pour les deux stations amont étudiées, avec une bonne diversité d'animaux sensibles. Au Moulin de Villars, la situation reste satisfaisante, avec cependant une baisse de la diversité. En aval, soit à partir du Bois Billens, la qualité biologique est insatisfaisante. La faune sensible à la pollution s'appauvrit et la diversité diminue. Quelques rares larves d'insectes sensibles sont présentes jusqu'à Tolochenaz, ce qui est un léger signe positif par rapport aux années précédentes. Ces populations ne se sont cependant pas encore rétablies dans ces stations.

Ces résultats mettent toujours en évidence un déséquilibre de la rivière dans sa partie aval.

## Deux agriculteurs témoignent

Eddy et Cédric Lambelet, le père et le fils, exploitent un domaine mixte (arboriculture, viticulture et grandes cultures) à Villars-ss-Yens. Ils ont signé une convention pour le projet Boiron dès l'automne 2005.

**Quelles sont vos motivations :** nous avons tous les deux un souci écologique et considérons que la terre nous est prêtée et que nous devons la rendre, vivable, à nos enfants. L'eau en particulier est un bien très précieux, ressource indispensable à la vie. Depuis de nombreuses années, nous utilisons chaque opportunité pour diminuer l'emploi d'herbicides sur le domaine. Nous avons même tenté de désherber mécaniquement nos vergers, mais avons dû y renoncer, l'enracinement superficiel du porte-greffe ne supportant pas cette technique.

**Quelles mesures avez-vous prises dans le cadre de ce projet :** nous avons choisi de renoncer aux herbicides résiduels en arboriculture et viticulture et d'abandonner les substances problématiques dans les grandes cultures (atrazine sur le maïs et isoproturon sur le blé par exemple).

**Qu'est-ce que cela change au niveau de votre exploitation :** peu de choses au niveau des herbicides, puisque nous utilisons déjà des herbicides de contact dans les cultures spéciales. Nous devons néanmoins faire quelques modifications dans le local de stockage des produits phytosanitaires et éliminer les produits qui ne sont plus utilisés. Nous allons également transférer la place de remplissage des pulvérisateurs à l'intérieur du hangar, où nous pourrions récupérer les éventuelles fuites. Nous avons enfin équipés les 2 pulvérisateurs qui

ne l'étaient pas encore avec des cuves de rinçage.

**Y a-t-il des aspects qui vous gênent dans ce projet :** nous avons le sentiment que la très grande majorité des agriculteurs travaille correctement et prend les mesures nécessaires pour protéger l'environnement. Nous sommes pourtant toujours considérés comme des pollueurs par une grande partie de la population. Nous souhaitons donc que tout le monde tire à la même corde. Ceci veut dire que nous attendons que tous nos collègues agriculteurs participent à ce projet, mais que les particuliers et les employés communaux soient également informés et gèrent mieux les produits qu'ils utilisent. Ce n'est qu'ainsi que l'on parviendra à une protection des eaux efficace.